

## **Alstom regrette la décision de la Commission européenne d'interdiction de la fusion de ses activités avec Siemens Mobility**

**6 février 2019** – La Commission européenne a annoncé aujourd'hui sa décision d'interdire le rapprochement entre les activités mobilité de Siemens et d'Alstom. Par conséquent, le rapprochement n'aura pas lieu.

Alstom regrette le fait que les remèdes proposés, y compris les améliorations récentes, aient été considérés comme insuffisants par la Commission. Les remèdes concernaient un périmètre étendu et répondaient à l'ensemble des inquiétudes exprimées par la Commission en ce qui concerne la signalisation et les trains à très grande vitesse. En outre, un certain nombre d'acteurs européens crédibles et reconnus avaient exprimé un fort intérêt pour cet ensemble de remèdes, confirmant la viabilité de ces derniers.

Il s'agit d'un net revers pour l'industrie en Europe. Alstom, tout comme Siemens, demeure convaincu que cette fusion aurait créé une valeur considérable pour le secteur de la mobilité à l'échelle mondiale, pour l'industrie ferroviaire européenne, les clients, et les passagers, tout en garantissant la concurrence sur le marché européen. Elle aurait également permis la création d'un acteur européen capable de faire face à une concurrence internationale croissante.

Le Conseil d'Administration a unanimement remercié l'équipe de management d'Alstom pour son engagement remarquable dans ce projet et a souligné la capacité de la société à réaliser une performance économique soutenue pendant cette période.

Alstom va désormais se concentrer sur la poursuite de sa croissance en tant que leader mondial du secteur de la mobilité, soutenue par des fondamentaux solides : une présence mondiale, un carnet de commandes record à 40 milliards d'euros, un chiffre d'affaires au-dessus de la croissance du marché et un bilan très solide. Grâce à une stratégie 2020 réussie qui a délivré des résultats avant l'objectif, Alstom reste très bien positionnée pour offrir à ses clients et aux passagers des solutions de mobilité innovantes, compétitives et propres. Alstom va désormais se projeter dans un futur nouveau et définir sa feuille de route stratégique incluant une allocation appropriée du capital.

## **A propos d'Alstom**

*Promoteur de la mobilité durable, Alstom conçoit et propose des systèmes, équipements et services pour le secteur du transport. Alstom propose une gamme complète de solutions (des trains à grande vitesse aux métros, tramways et e-bus), des services personnalisés (maintenance, modernisation...) ainsi que des offres dédiées aux passagers, des solutions d'infrastructure, de mobilité digitale et de signalisation. Alstom se positionne comme un leader mondial des systèmes de transport intégrés. En 2017/18, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 7,3 milliards d'euros et enregistré pour 7,2 milliards d'euros de commandes. Alstom, dont le siège est basé en France, est présent dans plus de 60 pays et emploie actuellement 34 500 collaborateurs.*

[www.alstom.com](http://www.alstom.com)

## **Contacts Presse**

Justine Rohée – Tel. + 33 1 57 06 18 81

[justine.rohee@alstomgroup.com](mailto:justine.rohee@alstomgroup.com)

Samuel Miller – Tel. + 33 1 57 06 67 74

[samuel.miller@alstomgroup.com](mailto:samuel.miller@alstomgroup.com)

## **Relations Investisseurs**

Julie Morel – Tel. + 33 6 67 61 88 58

[julie.morel@alstomgroup.com](mailto:julie.morel@alstomgroup.com)

Julien Minot – Tel. + 33 1 57 06 64 84

[julien.minot@alstomgroup.com](mailto:julien.minot@alstomgroup.com)